



Construction Mitoyenne

Par MisterXiou

Bonjour,

Nous sommes une petite copro de 2 maisons en centre ville.

Sur 1 des cotés : 1 terrain à l'abandon depuis ... toujours,
impossible de trouver le ou les propriétaire(s).

Le 22/02 Un panneau de permis de construire sur le portail. Direction la mairie et là : construction de 2 immeubles (23
logements au total) en mitoyenneté avec notre mur.

Même si cela est conforme au PLU, de ce coté nous avons les sorties (ventouses) de nos chaudières Gaz et donc un
mur aveugle s'élèverai devant ces sorties.

Donc: Danger pour les habitants.

Je ne trouve pas de texte ni de réglementation sur la distance à respecter ?

Merci

Bonne journée